

Image not found or type unknown



Divorce : Audience de tentative de conciliation

Par **Olympe13**, le **29/12/2014** à **07:22**

Bonjour,rrrnMa femme demande le divorce, elle a préparé son coup depuis des mois sans que je le sache.rnrnVoilà mes questions :rnrnJ'ai reçu l'information de l'audience et les documents par mail ! Est-ce légal ?rnrnDe plus l'audience de tentative de conciliation est le 6 janvier 2015, je travaille à distance (750 kms environ) et je n'ai pas d'avocat pour le moment pour monter mon dossier.rnrnComment faire pour que la date de l'audience soit reportée ? Car je travaille et je ne peux pas m'absenter comme ça dans l'urgence !rnrnMerci pour vos réponsesrnrnCORDIALEMENT